



CÔTES-DE-PROVENCE

Engagement sociétal fort pour Sainte Roseline

Entre nouveaux packagings, nouvelles cuvées et œnotourisme, l'actualité est chargée pour Château Sainte Roseline (Les Arcs-sur-Argens, 83) et Château des Demoiselles (La Motte, 83), deux propriétés d'Aurélie Bertin. Le tout dans une démarche de développement durable : « *Nous allons rechercher la labellisation VDD**. Cela va nous prendre deux ans mais cela va aussi nous faire beaucoup progresser », a ainsi expliqué Aurélie Bertin accompagnée de Christophe Bernard, directeur général et œnologue, lors de la récente présentation des rosés 2016 (« millésime compliqué à vinifier mais très qualitatif ») au restaurant Le Clarence à Paris.

En ce qui concerne les nouveautés, il faut noter un nouvel habillage pour les cuvées d'exception Chapelle de Sainte Roseline ainsi que pour la collection Lampe de Méduse. La ligne Château Sainte Roseline s'enrichit cette année

d'une cuvée vinifiée en blanc (2016) élaborée à 90 % rolle et 10 % semillon. Et aussi, côté Roseline Diffusion, l'activité de négoce, on remarquera le nouvel habillage Roseline Prestige (3 couleurs) dont la distribution est exclusive aux CHR. Pas de nouveautés cette année en ce qui concerne Château Les Demoiselles... ce sera pour l'année prochaine ! ● Cf. Tokster.com

***VDD : Vignerons en développement durable qui concerne le social, l'environnemental et l'économique.**



Château Sainte Roseline blanc (à d.) et la gamme Roseline Prestige.